DOSSIER D'INSCRIPTION
Rentrée 2027-2028

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre projet scolaire.
Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription de votre enfant à l'école Saint-Roch.
Nous restons à votre entière disposition pour répondre à toute question que vous souhaiteriez nous poser.

L'équipe pédagogique

École Saint-Roch - 17 av de Montrouge, 92340 Bourg-la-Reine - 06 72 66 85 59 - contact@etablissement-saintroch.com

Comment inscrire votre enfant ?

- Les parents qui désirent inscrire leur enfant à l'école Saint-Roch prennent contact avec la directrice par mail ou par téléphone afin de convenir d'un entretien :

  Mme Florence CASSAGNE - Tél. : 06 72 66 85 59 – mail : direction@etablissement-saintroch.com
- L'entretien d'admission se déroule en présence de l'enfant. Les parents veilleront à apporter tous documents utiles pour permettre à l'établissement de juger du niveau de l'élève (cahiers, photocopie de livret scolaire, manuels utilisés en classe …).
- Après validation de l'admission, les parents retourneront à la direction le dossier d'inscription complété.

Tarifs 2027 – 2028

- Frais de scolarité (payables sur 10 mois) : 360 euros par mois
- Frais d'inscription *(valable uniquement lors de la 1ère inscription)* : 55 euros
- Garderie du matin : non payant
- Surveillance des repas : 3,5 euros par jour (panier-repas fourni par les parents)
- Étude surveillée / garderie du soir : 5 euros par jour

Remarques : Les frais de scolarité incluent l'assurance scolaire individuelle et les manuels de cours. Les fournitures scolaires sont achetées de façon groupée par l'établissement et font l'objet d'une facturation spécifique.

*Une **attestation fiscale** de déduction des frais de repas et garderie / étude pour les enfants de moins de 6 ans sera établie annuellement.*

Réduction pour les fratries sur les frais de scolarité, d'étude/garderie et de surveillance des repas :

- -15% pour le 2e enfant
- -30% pour le 3e et 4e enfant.

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription doit contenir :

❒ Une copie du projet d'établissement signée

❒ Une copie du règlement intérieur signée

❒ Une photocopie du livret de famille

❒ Un chèque de 55 euros correspondant aux frais d'inscription

❒ Un chèque de 360 € correspondant au 1er mois de scolarité

❒ La fiche individuelle d'inscription complétée

❒ La fiche d'urgence complétée

❒ Le dossier médical de l'élève complété

❒ Le certificat de radiation

❒ Le dernier livret scolaire

❒ La photocopie du livret de vaccinations à jour

❒ Pour les parents divorcés, un justificatif de garde de l'enfant (jugement de divorce) ou, pour les personnes séparées (en instance de divorce), une attestation de la personne qui ne garde pas l'enfant, justifiant son accord à cette inscription, ainsi que la photocopie de sa carte d'identité.

❒ Le courrier *Accueil des enfants à besoins spécifiques* signé

❒ L'autorisation droit à l'image complétée et signée